

Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 14/02/23

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SECTION SENIORS

CORRESPONDANCE

SP PERPIGNAN NORD : du 10/02/23, requérant le report du match D1 AFC / SP PERPIGNAN NORD du 12/03 au 09/04. Manque motif de la demande de report et accord du club adverse.

FC POLLESTRES : du 13/02/23, demandant le report du match D4 POLLESTRES / LE BOULOU 2 du 19/02 au 25/02 (accord du club adverse). Avis favorable.

RETOUR COMMISSION REGIONALE D'APPEL

▪ Vu la décision de la Commission Régionale d'Appel du 07/02/23, concernant le match D4 N°24785716 AS PRADES / FC PORT-VENDRES, annulant le retrait de 2 points au classement de l'équipe du FC PORT-VENDRES infligé par la Commission de Discipline des P-O. Le classement sera mis à jour en conséquence.

MATCHES REMIS

- Le match D3 BAGES / RC PERPIGNAN SUD 2 du 12/02 est remis au 26/02/23 (arrêté municipal).
- Le match D4 P/B du 12/05 CERET 2 / ASPM est remis au 19/02/23 (arrêté municipal).
- Les matches séniors du 12/02/23 D1 VILLELONGUE / CLAIRA PIA et D3 VILLELONGUE 2 / BARCARES sont remis à une date à fixer.

COUPE DU ROUSSILLON ET CHALLENGE BAZATAQUI

Tirage effectué par : Marc WATTELLIER, Président Délégué
Club présent : FC LE SOLER



Tirage Challenge René Bazataqui 1/2 Finales.

Match à jouer le dimanche 19/03/23

US BOMPAS	FC PORT- VENDRES
-----------	------------------

Match à jouer le 30/04/23 ou avant avec l'accord écrit des deux clubs

RF CANOHES TOULOUGES	RC PERPIGNAN SUD 2
----------------------	--------------------

Tirage de la Coupe du Roussillon 1/4 de Finale

Rappel Article 6 - A partir des 1/4 de Finale, les rencontres devront obligatoirement se dérouler sur des terrains conformes au Règlement en vigueur appliqué en championnat de Départemental 1 (terrain grillagé avec couloir d'accès protégé des vestiaires à l'aire du jeu). Le club qui ne disposera pas d'un tel terrain ou d'un terrain de remplacement conforme à ces dispositions, jouera chez l'adversaire.

Les matches se joueront le dimanche 19/03/23

FC LE SOLER	AVENIR FOOTBALL CATALAN
RF CANOHES TOULOUGES	CANET RFC OU FC VINCA
FC ALBERES-ARGELES	RC PERPIGNAN SUD
FC LAURENTIN	USEPMM